

Budget supplémentaire 2015 : « Nous maintenons notre effort de sobriété sur le fonctionnement »

Julien Bargeton a dévoilé jeudi les grandes lignes du budget supplémentaire 2015 de la Ville de Paris. Il témoigne d'un effort de sobriété important sur les dépenses de fonctionnement, qui porteront essentiellement sur le nécessaire effort de solidarité, le vivre-ensemble et l'environnement.

Alors que le contexte budgétaire reste contraint et difficile pour les collectivités territoriales – confrontées à une croissance morose, à une progression des dépenses sociales, à une baisse des dotations de l'Etat et à une hausse de la péréquation pour la solidarité territoriale – le Conseil de Paris étudiera lundi prochain un budget supplémentaire qui allie « la sobriété sur les dépenses de fonctionnement et un effort porté sur la solidarité, le vivre-ensemble et l'environnement », annonce Julien Bargeton, adjoint à la Maire en charge des finances.

Les nouvelles dépenses de fonctionnement sont limitées à 85M€, un niveau comparable à 2014 (73M€) et bien en-deçà des niveaux de 2012 (126M€) et de 2013 (121M€). « Ce montant est la démonstration concrète de la sincérité du budget primitif : nous ne revenons sur aucune des mesures d'économies décidées fin 2014, toutes ont été appliquées avec rigueur et précision », détaille l'adjoint.

La moitié de ce volet de fonctionnement correspond à des dépenses sociales en faveur des plus vulnérables : allocations RSA (6M€), soutien au centre d'action sociale (6M€), aide sociale à l'enfance (7M€), allocation personnalisée d'autonomie (1,5M€), etc. La solidarité parisienne bénéficiera aussi aux autres collectivités (8,3M€ supplémentaires pour la péréquation) et à l'international (0,12M€ pour des projets d'infrastructures en Afrique, au titre du « 1% déchets »).

Mise en œuvre des premières mesures « post-attentats »

Ce budget supplémentaire traduira aussi la mise en place des premières mesures annoncées par Anne Hidalgo suite aux attentats du mois de janvier, en faveur d'une ville plus inclusive. « Nous allons consacrer 1M€ à la création de la carte du citoyen qui sera lancée en septembre prochain, à des projets pour la laïcité et le vivre ensemble, au tutorat des jeunes en service civique et à des actions visant à développer l'engagement des jeunes en faveur de projets d'intérêt général », détaille l'adjoint.

Une ville plus inclusive signifie également renforcer les efforts en matière de logement : 2 M€ seront consacrés au financement du dispositif « Multiloc », qui vise à remettre sur le marché de la location des logements durablement vacants au profit de ménages modestes.

Paris renforcera également son action en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la protection de l'environnement : 300.000€ seront dédiés au renforcement du dispositif « Paris respire » et à l'organisation de la première « Journée sans voiture ». Dans la même optique, la Ville poursuivra la préparation de la Conférence mondiale sur le Climat, qu'elle accueillera en décembre prochain : 1M€ sera alloué à l'organisation de cet événement majeur et à sa diffusion auprès des Parisiens.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / mairiedeparis.servicepresse@paris.fr